





Sentiers SINAGOTS



LÉGENDE

Circuit et étapes

Circuit gratuit de la Réserve Naturelle



Observatoire

Église, chapelle

Table pique-nique

Parking

Toilettes

Pupitres du sentier patrimonial «Entre villages et marais»

A DÉCOUVRIR AUSSI:

Circuit des Chemin Creux

Circuit de la Pointe du Bill

Circuit du Passage

Circuit des Voiles Rouges

Circuit Le Bourg et ses rivages

RÉSERVE NATURELLE

n°4

FALGUÉREC

LE GOUAVERT

MICHOTTE

RÉSERVE NATURELLE

PIÉTONS 2H00





CIRCUIT ENTRE BOCAGE ET MARAIS

PIÉTONS **2H00 8 km**









DÉPART/ARRIVÉE: PARKING DU CENTRE NATURE

1	0 km	A la sortie du parking, prenez à gauche.					
2	0,63 km	Longez la route de Brouel jusqu'à l'entrée d'un sentier à droite, en direction de Falguérec.					
3	0,92 km	Vous arrivez sur le chemin de Falguérec. Prenez à droite. Traversez le VILLAGE DE FALGUÉREC et rejoignez un chemin d'exploitation.					
4	1,53 km	Vous arrivez au GOH FETEN. Continuez tout droit sur la route des Quatre Vents.					
	*	La caserne des douaniers En 1806, Napoléon 1er rétablit l'impôt sur le sel. La Bretagne, jusqu'alors exempte de cette taxe, doit entièrement mettre en place un service des douanes. La grande maison à étage au centre du hameau Les Quatre Vents a été utilisée durant cette période comme caserne de douaniers. Curieusement, leur arrivée en nombre a déclenché le désir de frauder!					
5	1,79 km	Traversez le hameau. Prenez à gauche, rue Jacques Cartier, en direction du bourg.					
6	1,98 km 🖈	Les choux de Séné Ces chemins d'exploitation traversent les meilleures terres de la commune! Jusqu'au milieu du XXème siècle, on y produisait les choux de Séné acheminés vers Vannes, avant d'être expédiés par wagons entiers vers l'Alsace. Ces choux avaient toutes les qualités requises pour la choucroute!					
7	2,4 km	Au carrefour, prenez à gauche.					
8	2,99 km	Prenez à droite le sentier parallèle à la route.					
9	3,2 km	Traversez la rue de la Croix-Neuve pour rejoindre, en face, le chemin d'exploitation.					
10	3,47 km -	Au carrefour, prenez à gauche.					
11	3,67 km	Au carrefour suivant, prenez à droite.					
12	4 km	A cet autre carrefour, prenez à droite en direction du Purgatoire.					

13	4,41 km	Au carrefour suivant, prenez à gauche le sentier entre deux champs.
14	4,95 km	Vous arrivez dans le VILLAGE DE CRESSIGNAN.
15	5,14 km	Prenez à gauche la route de Cressignan. Longez la place par la droite.
16	5,46 km	Au carrefour, prenez en face direction MICHOTTE.
17	5,64 km	Traversez ce village où subsistent d'anciennes maisons de paludiers.
18	5,7 km	Tout au bout de la route de Michotte, au fond du village, prenez à gauche un sentier qui contourne une maison. Au petit carrefour de sentiers, continuez par la droite.
	*	Les marais de Séné Les plus grands marais salants du Golfe du Morbihan sont créés en 1720 sur la commune de Séné. Jusqu'au XIXº siècle, la production y est florissante. Mais la baisse du prix du sel, l'acheminement par chemin de fer et le développement de la conservation des aliments par stérilisation auront peu à peu raison de la production de sel. Au début du XXº siècle, les marais salants sont peu à peu abandonnés : le dernier paludier de Séné cesse son activité en 1951. Les bassins et les canaux des marais témoignent encore de cette époque. Aujourd'hui, ils constituent l'une des plus vastes réserves naturelles de Bretagne.
19	6,2 km	Le sentier prend un virage à gauche, puis vous arrivez sur la route du Prato.
20	6,4 km	Traversez la route et prenez le chemin d'exploitation légèrement plus haut.
21	6,52 km	Au carrefour, prenez à droite. Dépassez un premier carrefour en allant tout droit.
22	7 km	A ce second carrefour, prenez à droite.

Vous rencontrez à nouveau la route du Prato.

Traversez et prenez le sentier face à vous.

24	7,34 km	Au carrefour	avec	la	route	de	Brouel,	prenez	à
		droite.							

25 8 km

Tournez à droite pour rejoindre le Centre nature. Si le coeur vous en dit, rendez-vous sur le toit pour la vue sur les marais! (escalier en accès libre)



La salorge

Sur la digue centrale, la ruine recouverte de lierre est une salorge, appelée aussi grenier à sel. Après avoir été récolté, le sel y était entreposé pour le mettre à l'abri des intempéries. Les bateaux remontaient le chenal à marée haute pour y charger l'or blanc. Le sel était ensuite transporté vers les ports des environs pour être distribué plus largement. Ce petit bâtiment en pierre est le dernier vestige de salorge du Golfe du Morbihan.



Découvrez la Réserve Naturelle!

La Réserve Naturelle nationale des Marais de Séné couvre 530 ha. Élément majeur du paysage de Séné, elle protège des milieux naturels d'une grande richesse biologique : ses vasières, prés salés et lagunes accueillent tout au long de l'année plusieurs centaines d'oiseaux sauvages qui y trouvent nourriture et calme. Beaucoup de ces oiseaux sont rares en Europe, comme la spatule blanche, l'avocette élégante, ou encore l'échasse blanche que l'on retrouve sur le blason de la ville.

Les circuits de la Réserve

- ▶ Une partie payante depuis le Centre nature. Un circuit de 4 km, 5 observatoires, sur un sentier aménagé pour 2 heures de visite. Des animateurs sont présents pour vous aider à apprécier la richesse du site. Possibilité de location de jumelles.
- ▶ Une partie gratuite sur les lieux-dits de Brouel-Kerbihan et Brouel-Le Goho (en vert sur la carte). Un circuit de 5 km pour 2 heures de randonnée à la découverte des paysages de la réserve.

La Réserve Naturelle organise toute l'année de nombreuses sorties et animations. + d'infos sur www.reservedesene.bzh



Mairie de Séné
Place de la Fraternité - 56860 SÉNÉ
Tél. 02 97 66 90 62
contact@sene.bzh
www.sene.bzh